

NOTRE-DAME-DES-LANDES

SORTONS D'UN PROJET SANS AVENIR!

ACCV ACIPA ADECA À L'EST DE L'ERDRE ANDE ATTAC BVV
BRETAGNE VIVANTE CAP21 COLLECTIF ANTI-MARÉES NOIRES
CONFÉDÉRATION PAYSANNE FEA FNAUT GND
GREENPEACE LES ALTERNATIFS LES DÉSOBÉISSANTS
LES VERTS LPO MALICE MEI NATUR-ACTION
NATURE AVENIR NPA OBJECTEURS DE
CROISSANCE PG SOLIDARITÉS ÉCOLOGIE
SONL&V SP2015 VÂS VÂT
VERTOU ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ

Coordination des Associations Opposées au Projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes

NOUVEL AÉROPORT de NANTES/NOTRE DAME DES LANDES : IL EST TEMPS D'ATTERIR !

Le 5 mai 2010, une vigie devant l'Assemblée Nationale

Depuis le 21 octobre 2008, des citoyens sont présents chaque jour devant le Conseil Général de Loire-Atlantique pour dire « **REFLECHISSEZ ENCORE !** ». Paul Roullaud en est l'initiateur sur le modèle des Vigies d'Hippocrate qui se tiennent à Genève depuis le 26 avril 2007 devant le siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

POURQUOI DEVANT LE CONSEIL GENERAL ?

Le projet d'aéroport est un projet d'Etat mais le Conseil Général a été choisi comme lieu de vigie pour plusieurs raisons : c'est lui qui achète terres et maisons et il a voté le principe d'une aide financière au projet. Son président, Patrick Mareschal (PS) est également président du syndicat mixte en charge des études et de la mise en place du projet.

OBJECTIFS de la VIGIE :

- Mise en évidence de la responsabilité des conseillers généraux dans le projet.
- Soutien localisé aux conseillers généraux opposés à l'aéroport.
- Visibilité permanente de la résistance pour la population nantaise et les médias.
- Démonstration de ténacité et de non-violence dont doit bénéficier l'image globale de la résistance.
- Possibilité pour de nombreuses personnes de faire régulièrement, sans stress, un acte de résistance.
- Recueil de signatures pour la pétition (plus de 2 000 depuis le début de l'opération, portant à près de 16 000 l'ensemble des signatures)
- Information du public dans la rue.



UNE VIGIE A PARIS

Le Grenelle de l'Environnement a suscité un grand espoir avec la déclaration du Ministre de l'Ecologie en octobre 2007 « *Nous n'augmenterons plus de façon significative les capacités routières et aéroportuaires* ». Pourtant le projet a été déclaré « d'utilité publique » en février 2008.

La Coordination des associations et mouvements politiques opposés au projet d'aéroport (32 à ce jour) a décidé de rappeler à l'Etat que ce projet est « grenello-incompatible » en déplaçant notre vigie citoyenne devant l'Assemblée Nationale le mercredi 5 mai au moment de la discussion sur le projet de loi Grenelle 2.

UN NOUVEL AEROPORT A NANTES /NOTRE DAME DES LANDES : un cas d'école de projet dépassé, une menace pour l'agriculture et le bocage.

Historiquement, Notre Dame des Landes (au nord de Nantes) a déjà connu une activité aérienne en 1944, avec l'armée américaine, et c'est peut-être ce qui a inspiré les décideurs pour le choix de ce site ... retenu en 1967 par le Service Technique des Bases Aériennes. Il était à l'époque jugé comme le plus adapté au Grand Ouest pour accueillir un aéroport international répondant à des besoins supposés en relation avec la naissance du Concorde et l'essor du transport aérien.

Imaginé au cours des « Trente glorieuses », époque où l'on ne parlait pas de réchauffement climatique, ni de flambée des prix du pétrole, ce projet de nouvel aéroport fait également peu de cas de l'évolution de la population et de l'activité agricole dynamique dans les communes concernées par l'implantation de cette infrastructure, ni de l'un des derniers bocages préservés du département de Loire-Atlantique.

Pourquoi un nouvel aéroport ?

A la fin des années soixante, c'était pour accueillir le Concorde.

En 1970, on apprend que « *La métropole Nantes Saint-Nazaire pourrait devenir le Rotterdam aérien de l'Europe par la création d'un aéroport international de fret au nord de la Loire* » !!!

Pendant des années, le projet ne fait plus parler de lui. En 1994, il est question d'un 3^{ème} aéroport parisien, des élus de la région, dont M. Ayrault, maire PS de Nantes et principal défenseur du projet, proposent le site de Notre Dame des Landes !

En 2003, lors du débat public, la saturation de l'aéroport actuel est le principal argument. Celui-ci est tombé grâce à une expertise complémentaire menée pendant ce débat. En 2006, au moment de l'enquête publique, c'est la sécurité qui est mise en avant pour justifier le projet. Dernièrement, deux nouvelles justifications sont avancées : urbaniser le sud de Nantes sur les terrains libérés par le transfert de l'aéroport à ND des Landes, accueillir l'A380 (la boucle est bouclée).

Un projet du siècle passé, inutile

Il n'y a pas besoin d'un nouvel aéroport pour l'Ouest. L'aéroport actuel Nantes-Atlantique est un équipement performant aux atouts multiples : international, proche de la ville, facile d'accès et surtout il n'est absolument pas « saturé ». En 1974, des études prévoyaient 5 à 9 millions de passagers pour Nantes à l'horizon 2000 ! En réalité, il y a eu moins de 2 millions de passagers cette année là. Malgré l'accueil de compagnies low-cost en 2005 « *pour faire décoller le trafic* », la DGAC a enregistré 2,6 millions de passagers seulement et 37 000 mouvements d'avions en 2009 sur l'aéroport nantais. A titre de comparaison, l'aéroport de Genève enregistre 11 M de passagers et 170 000 mouvements avec une seule piste comme à Nantes et sur une surface identique.

Le Grand Ouest dispose d'un parc aéroportuaire important, avec une quinzaine de plates-formes réparties sur son territoire, dont certaines très sous-utilisées (Angers-Marcé). Aucune concertation n'a été entreprise avec ces aéroports voisins comme le recommandent les rapports nationaux et européens sur le transport aérien. Pourtant une collaboration intelligente entre eux serait une alternative intéressante à la construction coûteuse d'une grosse structure.

Le transport aérien va évidemment être fortement affecté dans les prochaines années par la diminution de la production de pétrole et la forte augmentation des prix qui va en découler « *Personne ne se rend compte qu'une multitude d'activités existent parce qu'elles ont le pétrole quasi gratuit. Le transport aérien par exemple, n'a pas dix années à vivre* » selon Philippe Labat, polytechnicien, expert en techniques de production pétrolière.

Un projet néfaste pour l'environnement et l'agriculture

Ce projet d'un énième aéroport dans l'Ouest risque de faire disparaître sous le béton et le bitume le dernier bocage humide de Loire-Atlantique situé à 17 km au nord de Nantes entre la vallée du Gesvres et la commune de Notre Dame des Landes. Paysages d'enclos verdoyants, prairies humides, haies doubles, bois,

landes, chevelus de ruisseaux, réseau de 200 mares ... le bocage de Notre-Dame des Landes, très préservé depuis des décennies, est devenu un véritable réservoir de biodiversité. Des espèces rares et protégées y ont été recensées : *Flûteau nageant*, *Piment royal*, *Mouron délicat*, *Gentiane pneumonanthe*, *Epilobe des marais*, *Osmonde royale*, *Phalangère à feuilles planes*... pour la **flore**, *Agrion de Mercure*, *Damier de Succise*, *Sphinx de l'Epilobe* ... pour les **insectes**, *Salamandre tachetée*, *Triton crêté*, *Triton marbré*, *Grenouille agile*, *Rainette arboricole*... pour les **amphibiens**, *Coronelle lisse*, *Couleuvre d'esculape* ... pour les **reptiles**, *Bondrée apivore*, *Busard Saint-Martin*, *Engoulevent d'Europe* ... pour les **oiseaux**.

La nature des terrains sur lesquels devrait être implanté l'aéroport est connue depuis longtemps. On peut la "résumer" à une épaisse couche d'argile reposant sur un socle granitique. On sait aussi que le plateau de Notre Dame des Landes est le "château d'eau" qui, par l'intermédiaire de nombreux ruisseaux alimente plusieurs cours d'eau qui se jettent dans la Vilaine et l'Erdre. L'imperméabilisation du plateau par la construction des pistes, des bâtiments et des voies d'accès provoquerait automatiquement une augmentation des débits et une accélération des flux en aval avec des risques d'aggravation des inondations là où elles se produisent déjà (cuvette de Redon, périphérique nord de Nantes) et la création de nouvelles zones inondables jusqu'à des dizaines de kilomètres du site (notamment sur les rives de l'Erdre dans la ville de Nantes). La géologie et l'hydrographie particulière du secteur pourraient conduire à des pollutions constantes plus ou moins importantes quelles que soient les performances des systèmes d'assainissement installés. **Notre Dame des Landes est sans doute le pire endroit pour construire un aéroport.**

Enfin, le « gel » des terres pendant plus de 30 ans et l'absence d'urbanisation et de remembrement, n'ont pas favorisé une agriculture intensive et ont permis de préserver ce milieu bocager qui autorise aujourd'hui une agriculture respectueuse de l'environnement. **Activité économique à part entière, l'agriculture dynamique du secteur paierait un lourd tribut** si ce projet se réalisait avec la disparition d'une cinquantaine d'exploitations agricoles (impact sur de nombreux emplois directs et indirects), la perte importante de surface (2500 ha artificialisés chaque année en Loire-Atlantique), la déstructuration parcellaire et les coupures de voies de communication désorganisant l'activité et les relations professionnelles.

40 ans de Résistance !

Projet d'Etat, celui-ci n'aurait jamais été relancé en 2000 si une majorité d'élus, de droite comme de gauche, sauf les écologistes, ne le soutenaient pas localement. Un soutien pour le prestige et au nom du sacro-saint « développement économique ». Le projet a trouvé une première opposition en 1973 chez les agriculteurs¹ qui voulaient sauvegarder l'agriculture sur ce secteur. Les générations suivantes ont repris le flambeau, rejoints par des citoyens² et des élus³ qui doutent de la pertinence de ce projet. Malgré le Grenelle de l'Environnement, le projet a été déclaré d'utilité publique en 2008. Le choix du concessionnaire doit se faire dans le courant de l'année 2010 après étude des offres de trois groupes de BTP pour une mise en service prévue en 2016.

Devant un projet si absurde et même indécent aujourd'hui, la volonté des opposants de garder les terres de Notre Dame des Landes et de faire admettre les solutions alternatives⁴ est grande : réunions publiques d'information, manifestations, opposition aux prélèvements de terre, présence continue tous les jours, depuis octobre 2008, de deux personnes devant le Conseil général avec des panneaux « Réfléchissez encore », semaine de résistance et premier camp climat français en 2009, tour régional des Pays de la Loire en tracteurs et vélos en mars dernier ..

Prochain grand rendez-vous : les 2-3-4 juillet 2010 avec le 10^{ème} pique-nique des opposants, des rencontres thématiques et la 3^{ème} édition du festival de musique « Le Plancher des Vaches ».

¹ ADECA – Association de Défense des Exploitants Concernés par l'Aéroport

² Coordination de 32 organisations dont l'ACIPA – Association Citoyenne Intercommunale des Populations Concernées par le projet d'Aéroport <http://acipa.fr.fr> et Solidarités Ecologie – <http://solidarites.ecologie.free.fr/>

³ Cédpa – Collectif d'élus-e-s doutant de la pertinence de l'aéroport <http://aeroportnddl.fr/>

⁴ Partage du trafic entre les aéroports existants, report modal de l'avions vers le train, réaménagement de l'actuel aéroport, mise en place de nouvelles procédures d'atterrissages

Carte de France au 31/08/09 des projets "grenello-incompatibles" nuisant à la biodiversité

Nature du projet

Ce qui est menacé.



Projet en cours



Projet amendé



Projet abandonné

ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Source : Alliance pour la Planète

